

**KARDA**



# KARDA

**KARDA** est un herbicide de post-émergence, non sélectif et effectif pour le contrôle d'un grand nombre d'espèces annuelles et persistantes aussi bien graminées qu'à large feuille.

**KARDA** est un herbicide systémique qui est absorbé par le feuillage et se déplace vers toutes les parties de la plante, y compris vers les organes souterrains (rhizomes, bulbes, racines, etc.). Il inhibe la synthèse des aminoacides aromatiques essentiels et d'autres composés endogènes importants de la plante.

**KARDA** n'est pas résiduel, il affecte seulement les mauvaises herbes poussées au moment de l'application et n'est pas absorbé par l'écorce lignifiée. **KARDA** s'inactive et se dégrade en contact avec le sol.

## **Applications autorisées**

Traitements herbicides contre mauvaises herbes annuelles, vivaces en post-émergence dans les cultures de :

**CULTURES LIGNEUSES \*** (Agrumes, vigne, arbres fruitiers à noyau et à pépins, olivier, noisetier, bananier, etc.)

**CULTURES NON LIGNEUSES \*\***

**BORDS DE CULTURES ET RIGOLES**

**HERBAGES**

\*Cultures au port non rampant et ayant plus de 3-4 ans.

\*\*En pré-semilles ou post-émergence des cultures non ligneuses quand elles ont une hauteur suffisante pour traiter entre les lignes avec un écran localisateur.

## **Doses et formes d'application**

<b>MAUVAISES HERBES</b>	<b>HAUT VOLUME (200 à 600 l/ha)</b>	<b>BAS VOLUME (100 l/ha)</b>	<b>ULV ou IMPRÉGNANTES (20 l/ha)</b>
<b>Persistantes bien développées</b> (Souchet, chiendent, liseron, herbe d'Alép, chardons, laïches, fougères, ronces, etc.)	de 15 à 20 ml/l (de 6 à 12 l/ha)	de 60 à 100 ml/l (de 6 à 10 l/ha)	300 ml/l (6 l/ha)
<b>Feuille large</b> (Mauve, ansérine, laiteron, sisymbres, etc.)	de 7,5 à 10 ml/l (de 3 à 6 l/ha)	de 30 à 60 ml/l (de 3 à 6 l/ha)	150 ml/l (3 l/ha)
<b>Annuelles à feuille étroite</b> (Fausse ivraie, crête-de-coq, pâturin, setaria, etc.) <b>Annuelles à feuille large</b> (Blettes, stellaire, soucis avant la floraison, etc.)	de 5 à 6 ml/l (de 3 à 6 l/ha)	de 15 à 20 ml/l (de 1,5 à 2 l/ha)	de 75 à 100 ml/l (de 1,5 à 2 l/ha)
<b>Graminées</b> (rejetons de céréales, folle avoine, fausse ivraie, brome, alpiste, etc.)	de 5 à 7,5 ml/l (de 3 à 6 l/ha)	de 15 à 20 ml/l (de 1,5 à 2 l/ha)	de 75 à 100 ml/l (de 1,5 à 2 l/ha)

Appliquer en pulvérisation à basse pression ou en utilisant des machines spéciales ULV à goutte contrôlée.

### **Remarques**

- Les mauvaises herbes à combattre doivent être en végétation active et le terrain en bonne disposition.
- Les traitements peu après une pluie ou un arrosage sont très efficaces. Au contraire, si les mauvaises herbes montrent des symptômes de sécheresse, l'absorption et le déplacement peuvent en être réduits.
- Les effets se manifestent au bout de 2-4 jours sur les espèces annuelles et de 7-10 jours sur les espèces persistantes. Dans le cas d'espèces ligneuses, une période de 1 à 2 semaines est nécessaire.
- Du temps nuageux et/ou froid après le traitement peut retarder la manifestation des symptômes.

- De la pluie ou un arrosage avant que se soient écoulées 6-12 heures après le traitement peut en réduire l'efficacité.

### **Précautions**

- L'application ne doit pas toucher les parties vertes (non lignifiées) de la culture, ni les blessures récentes de l'élagage. Éviter les dérives et protéger les arbres à respecter.
- Ne pas appliquer sur le tronc des arbres de moins de 3-4 ans.
- Traiter sans vent ni risque de pluie.
- Ne pas mettre le produit en contact avec des matériels en fer.
- Ne pas réaliser de labours dans le champ dans les 15-30 jours suivant le traitement.

### **Délai de sécurité**

Ne pas nécessaire fixer un délai de sécurité.

## CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

# KARDA

<b>PRODUIT</b>	Herbicide systémique de post-émergence et non résiduel
<b>MATIÈRE ACTIVE</b>	<b>Glyphosate</b> (sel isopropylamina) : <b>36% p/v (360 g/l)</b>
<b>FORMULATION</b>	Concentré soluble (SL)
<b>NOM CHIMIQUE</b>	Acide phosphonométhylamino-2 acétique
<b>FORMULE CHIMIQUE</b>	C <sub>3</sub> H <sub>8</sub> NO <sub>5</sub> P
<b>ASPECT</b>	Liquide de couleur orangé transparent
<b>pH (10% dans l'eau)</b>	4,5 - 5,5
<b>DENSITÉ (a 20°C)</b>	1,15 - 1,17 g/ml
<b>SOLUBILITÉ</b>	Soluble dans l'eau
<b>TOXICITÉ AIGUÉ</b>	DL <sub>50</sub> (orale rat): 5.214 mg/kg DL <sub>50</sub> (cutanée lapin): 2.817 mg/kg
<b>CLASSEMENT TOXICOLOGIQUE</b>	Dangereux pour l'environnement (N)
<b>ÉCOTOXICOLOGIE</b>	Mammifères: A Oiseaux: A Poissons: A Abeilles : Compatible avec les abeilles
<b>CONDITIONNEMENT</b>	1 litre, 5 litres et 20 litres

### **LAINCO, S.A.**

Pol. Ind. Can Jardí - Avda. Bizet, 8-12 - 08191 Rubí (Barcelona) - ESPAGNE

Tel. 93 586 20 15 - Fax 93 586 20 16

E-mail: [lainco@lainco.es](mailto:lainco@lainco.es) - <http://www.lainco.es>